

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LE PERRÉON

N° DELIB_2026_28

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Nombre de suffrages exprimés : 17
VOTES : Contre 0 Pour 17 abstention 0

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT ET UN MAI

Le Conseil Municipal de la Commune de LE PERRÉON (Rhône) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-Andrée CHOPIN.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mai 2026

Présents : MM. Marie-Andrée CHOPIN, Jean-Noël FAVROT, Pascale MEUNIER, Robert EMMETIÈRE, Laurence BERERD, Guy REZIG, Sandra BAILLY, Olga BONNIER CROSO, Cédric SÉDILLEAU, Émilie CHASSAGNE, Christina POLIDORI, Yannick JACQUET, Valentin CHASSAGNE, Donatien VERMOREL, Étienne DESCOMBES, Karine LACROIX, Michael SAINT-ANDRÉ

Absents excusés : Mme Christèle DEL CAMPO (donne pouvoir à Marie-Andrée CHOPIN) et M. Jérémy GIROUD
M. Yannick JACQUET a été élu secrétaire

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSTITUER LE COLLEGE ELECTORAL DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Vu la liste unique liste déposée par les Conseillers municipaux dans les délais impartis ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de LE PERRÉON sera le suivant :

- 5 délégués à élire
- 3 suppléants à élire

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral.

Résultats du scrutin

Nom de la liste	Nombre de sièges obtenus pour les délégués	Nombre de sièges obtenus pour les délégués supplémentaires	Nombres de sièges obtenus pour les suppléants
Marie-Andrée CHOPIN	5	Non concerné	3

Sont désignés délégués du Conseil Municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

- Marie-Andrée CHOPIN
- Jean-Noël FAVROT
- Pascale MEUNIER
- Robert EMMETIERE
- Laurence BERERD

Sont désignés suppléants du Conseil Municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 :

- Yannick JACQUET
- Christèle DEL CAMPO
- Cédric SÉDILLEAU

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Marie-Andrée CHOPIN

Secrétaire de séance,
Christèle DEL CAMPO

